

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 28 juin 2011 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Danielle Laramée, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : M. Jean-François Lachance, dir. gén., M. Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Lyson Dompierre, dir. adj. serv. org. scol., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., Josiane Landry, cons. en gest. et cons. jur. serv. aff. corp. et comm., MM. Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Éric Tellier, dir. adj. serv. ress. mat. et Jonathan Leggitt, régisseur, serv. org. scol.

Mmes Nadine Blais, Hélène Farsa, MM. Jean Deschênes et Michel Phaneuf ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CC-110628-3510

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 24 mai 2011.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Sébastien Dupont, parent d'enfants fréquentant la Commission scolaire, interpelle le conseil des commissaires relativement aux transferts d'élèves de l'école secondaire Rive-Nord vers l'école secondaire du Harfang.

M. Jean Cardinal, parent d'un enfant fréquentant la Commission scolaire, interpelle le conseil des commissaires relativement aux transferts d'élèves de l'école secondaire Rive-Nord vers l'école secondaire du Harfang.

Mme Paule Fortier, présidente, indique qu'une réponse écrite sera transmise relativement aux différentes questions soulevées.

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents de la CSSMI, remercie d'abord les membres du conseil des commissaires pour leur collaboration. Elle rappelle aussi la date du prochain Salon Info-parents qui aura lieu le 19 octobre 2011 au Centre de formation des Nouvelles-Technologies. Enfin, Mme Robberts dépose un document portant sur la consultation des orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements (OOPC) prévue à l'hiver 2012.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-110628-3511

Mme Sandra East, commissaire, demande d'inscrire le sujet : « Motion de félicitations – famille Farsa » au point 16.1 de l'ordre du jour;

M. Stéphane Racine, commissaire, demande d'inscrire les sujets : « Motion de félicitations – directrice de l'école des Semailles » et « Motion de félicitations – école Chante-Bois » aux points 16.2 et 16.3 de l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1. Dérogation au Régime pédagogique pour un projet pédagogique particulier applicable à des groupes d'élèves – adoption;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1. Programme d'aide aux employés (PAE) - Adjudication de contrat – adoption;
 - 6.2. Plan d'intervention en vérification interne 2011-2014 – adoption;
 - 6.3. Cession en emphytéose entre la Ville de Sainte-Thérèse et la CSSMI pour la construction d'une piste d'athlétisme – Polyvalente Sainte-Thérèse – adoption;
 - 6.4. Budget des investissements 2012-2013 – adoption;
 - 6.5. Mesure Maintien des bâtiments (50620) (Sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) 2011-2012 (pour réalisation des travaux en 2012-2013) – adoption;
 - 6.6. Mesure Maintien des bâtiments (50620) (Sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) 2011-2012 (pour réalisation des travaux en 2012-2013) – adoption;
 - 6.7. Demande d'ajout d'espace auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour un nouveau centre de formation professionnelle bilingue – adoption;
 - 6.8. Budget initial 2011-2012 – adoption;
7. Recommandations du comité consultatif de transport :
 - 7.1. Mise à jour de zones à risque - écoles primaires et secondaires – adoption;
8. Adjudication de contrat durant la période estivale – adoption;
9. Nomination de firmes professionnelles pour la construction d'une nouvelle école primaire à Terrebonne – adoption;

10. Nomination de firmes professionnelles pour la construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Marthe-sur-le-Lac – adoption;
11. Comité de gouvernance et d'éthique – adoption;
12. Composition des commissions d'étude et des comités pour l'année scolaire 2011-2012 :
 - 12.1. Membres du comité exécutif;
 - 12.2. Membres et présidence des commissions d'étude;
 - 12.3. Membres des différents comités et délégués aux organismes externes;
13. Recommandations du comité d'étude des demandes de révision;
(huis clos)
- 14.1. Compte rendu de la commission d'étude éducative du 3 mai 2011;
- 14.2. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 17 mai 2011;
- 14.3. Compte rendu du comité consultatif de transport du 28 avril 2011;
- 14.4. Compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 29 mars 2011;
- 15.2.1 Rapport du comité de parents du 9 juin 2011;
16. Varia :
 - 16.1 Motion de félicitations – famille Farsa;
 - 16.2 Motion de félicitations – directrice de l'école des Semailles;
 - 16.3 Motion de félicitations – école Chante-Bois;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

DÉROGATION AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE POUR UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER APPLICABLE À DES GROUPES D'ÉLÈVES Résolution n^o CC-110628-3512

ATTENDU que la Commission scolaire doit s'assurer de l'application du Régime pédagogique conformément à l'article 222 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les demandes de dérogation des écoles alternatives primaires Le Sentier, Cœur à cœur, l'Alternative et des Ramilles, concernant le contenu du bulletin prévu au Régime pédagogique;

ATTENDU que le Régime pédagogique contient des éléments prescriptifs du bulletin unique applicable dès l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU que l'article 222 de la *Loi sur l'instruction publique* permet à la commission scolaire d'accorder une dérogation à une disposition du régime pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier;

ATTENDU que les écoles alternatives primaires souhaitent poursuivre avec le bulletin déjà utilisé;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ACCEPTER que les écoles alternatives primaires Le Sentier, Cœur à cœur, l'Alternative et des Ramilles dérogent aux articles 28.1, 30.1 et 30.2 du Régime pédagogique relativement au bulletin;

DE VERSER les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 611.

Adopté

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-110628-3513

ATTENDU l'évaluation des programmes au cours des dernières années concernant le Programme d'aide aux employés de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-928;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADJUGER l'exécution des services professionnels en référence au Programme d'aide aux employés de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles à la firme Turcotte, Martucci et Associés, à titre de plus bas soumissionnaire, pour une période de trois ans, du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2014, conformément à la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres public # 190AO-928;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer l'annexe II de l'appel d'offres public # 190AO-928 intitulée « Marché de services professionnels de counselling », à titre de contrat;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 612.

Adopté

PLAN D'INTERVENTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE 2011-2014

Résolution n° CC-110628-3514

ATTENDU la Politique de vérification interne (ACC-13);

ATTENDU la démarche d'identification et d'évaluation des activités à risques réalisée au terme du deuxième plan d'intervention 2008-2011 en vérification interne;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale, après consultation du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER le plan d'intervention 2011-2014 en vérification interne;

DE VERSER au répertoire des présentes ledit plan d'intervention sous la cote 613.

Adopté

**CESSION EN EMPHYTÉOSE ENTRE LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE ET LA
CSSMI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME**
Résolution n° CC-110628-3515

ATTENDU le protocole d'entente entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (« CSSMI ») et la Ville de Sainte-Thérèse, relatif à l'échange de biens et de services et à l'utilisation des équipements communautaires conclu en octobre 1994;

ATTENDU le fait que la Ville de Sainte-Thérèse a été désignée ville-hôtesse des Championnats canadiens d'athlétisme junior pour les années 2013 et 2014;

ATTENDU la demande de la Ville à l'effet que la CSSMI cède, par emphytéose, une partie du terrain de la Polyvalente Sainte-Thérèse pour la construction et l'aménagement d'une piste d'athlétisme pour la tenue de ces championnats, laquelle est désignée comme étant une partie du lot numéro 3 008 131, du cadastre officiel de Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

ATTENDU la résolution n° CC-101026-3375 donnant mandat à la Direction générale de négocier avec la Ville de Sainte-Thérèse une cession par emphytéose;

ATTENDU qu'il est convenu de déterminer les modalités d'utilisation de la piste d'athlétisme dans un protocole d'entente entre la CSSMI et la Ville de Sainte-Thérèse;

ATTENDU que la valeur de la portion du terrain qui sera cédée par emphytéose excède 100 000 \$;

ATTENDU le *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

ATTENDU que ce Règlement prévoit la nécessité d'obtenir une autorisation ministérielle étant donné que la valeur de l'immeuble est supérieure à 100 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE DEMANDER l'autorisation à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de céder par emphytéose une partie du terrain de la Polyvalente Sainte-Thérèse à la Ville de Sainte-Thérèse, laquelle étant une partie du lot numéro 3 008 131, du cadastre officiel de Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

DE CÉDER par emphytéose, pour une durée de 25 ans, une partie du terrain à la Ville de Sainte-Thérèse, advenant l'autorisation ministérielle et sous réserve de la conclusion d'un protocole d'entente par la CSSMI prévoyant l'utilisation du terrain pendant les jours du calendrier scolaire durant les heures de classe ainsi que pour les activités parascolaires;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes, sous la cote 614.

Adopté

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2012-2013

Résolution n° CC-110628-3516

ATTENDU le budget des investissements pour la période 2012-2013;

ATTENDU le projet de règles budgétaires pour l'année 2012-2013;

ATTENDU les recommandations de la Direction générale et du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER le budget des investissements pour l'année 2012-2013, lequel comprend des projets d'amélioration, maintien et transformation des bâtiments (AMT), du mobilier, appareillage et outillage (MAO) et l'informatique pour un montant de 5 753 147 \$;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 615.

Adopté

MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS (50620) (SOUS-MESURE 50621 – MAINTIEN DES BÂTIMENTS) 2011-2012 (POUR RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2012-2013)

Résolution n° CC-110628-3517

ATTENDU que les règles budgétaires 2011-2012 des commissions scolaires comprennent une allocation spécifique visant à financer des travaux de réparation ou de réfection de leurs bâtiments, soit la mesure Maintien des bâtiments (50620) (Sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments);

ATTENDU que la Commission scolaire doit présenter ses projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU les recommandations de la Direction générale et du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'AUTORISER la Direction générale à présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport les projets identifiés;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 616.

Adopté

MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS (50620) (SOUS-MESURE 50622 – RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN) 2011-2012 (POUR RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2012-2013)

Résolution n° CC-110628-3518

ATTENDU que les règles budgétaires 2011-2012 des commissions scolaires comprennent une allocation spécifique visant à financer des travaux de réparation ou de réfection de leurs bâtiments, soit la mesure Maintien des bâtiments (50620) (Sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien);

ATTENDU que la Commission scolaire doit présenter ses projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU les recommandations de la Direction générale et du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'AUTORISER la Direction générale à présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport les projets identifiés;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 617.

Adopté

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BILINGUE

Résolution n^o CC-110628-3519

ATTENDU l'objectif commun exprimé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles de travailler de concert pour offrir des voies diversifiées reposant sur des passerelles de formation harmonisées;

ATTENDU le besoin de répondre aux nouvelles réalités éducatives et démographiques de la clientèle de la région des Basses-Laurentides dans le respect de l'adéquation formation-emploi en concertation avec Emploi-Québec et les CLD de la région des Basses-Laurentides;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles d'augmenter le nombre de jeunes en formation professionnelle;

ATTENDU la volonté de la Table régionale d'éducation interordres d'appuyer la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans ses demandes de programmes en formation professionnelle;

ATTENDU qu'il est souhaitable de mettre un terme à la location d'espaces en formation professionnelle accueillant des programmes qui sont présentement offerts dans des locaux loués;

ATTENDU l'objectif de développer un partenariat continu entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans la construction d'un centre de formation professionnelle bilingue;

ATTENDU l'objectif d'optimiser l'utilisation des équipements et des infrastructures municipales et scolaires;

ATTENDU l'expérience acquise suite au succès d'un centre intégré de formation professionnelle et technique au Centre de formation agricole de Mirabel;

ATTENDU la volonté de créer un environnement stimulant à la fine pointe de la technologie, proposant un parcours nouveau et différent, offrant une formation enrichie et une structure souple qui préparent au marché du travail;

ATTENDU les demandes faites par le passé (rés. n^{os} CC-041214-2104, CC-050927-2268, CC-070327-2649, CC-081028-2961, CC-091208-3176, CC-100622-3300);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la présentation du dossier faite à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'ADOPTER la demande d'un nouveau centre de formation professionnelle bilingue.

Adopté

BUDGET INITIAL 2011-2012

Résolution n^o CC-110628-3520

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU que ce budget prévoit un déficit d'exercice égal au montant de l'appropriation de 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2010;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 22 805 637 172 \$, en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2011-2012;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 33,46 ¢ du 100 \$ d'évaluation uniformisée;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

ATTENDU les délais entourant l'adoption des règles budgétaires définitives par le gouvernement du Québec;

ATTENDU la présentation du dossier fait à la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 33,46 ¢ du 100 \$ d'évaluation uniformisée;

DE MANDATER la Direction générale de s'assurer de la conformité de la taxation scolaire et des subventions pour l'année scolaire 2011-2012 à toute réglementation gouvernementale et, le cas échéant, de procéder aux ajustements nécessaires;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 618.

Adopté

MISE À JOUR DE ZONES À RISQUE – ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Résolution n^o CC-110628-3521

ATTENDU que l'article 7.3 de la Politique du transport (TR-01) prévoit que le conseil des commissaires détermine les zones à risque sur recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU le résultat de l'analyse et des visites effectuées par la Direction du service de l'organisation scolaire pour chacune de ces zones;

ATTENDU le constat d'évaluation de zones à risque déposé au comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE RENOMMER, à partir de 2011-2012, les zones à risque telles que décrites dans l'annexe A;

D'AJOUTER, à partir de 2011-2012, pour les 8-12 ans, les zones à risque déjà existantes suivantes, à savoir :

<u>No.</u>	<u>École</u>	<u>Municipalité</u>
- 047-20110616-01	Plateau Saint-Louis	Blainville
- 047-20110616-02	Plateau Saint-Louis	Blainville

DE RETIRER, à partir de 2011-2012, les zones à risque suivantes, à savoir :

<u>No.</u>	<u>École</u>	<u>Municipalité</u>
- 031-20110616-03	de l'Aquarelle	Blainville
- 031-20110616-05	de l'Aquarelle	Blainville

Retrait pour les 8-12 ans
(uniquement)

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 619, le document contenant les zones à risque visées par la présente résolution.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CC-110628-3522

ATTENDU la période estivale;

ATTENDU la nécessité d'adjuger des contrats et commandes durant cette période;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'AUTORISER le directeur général à émettre les commandes et contrats nécessaires, conformément aux dispositions des politiques en vigueur, suivant les disponibilités budgétaires et de faire rapport de ces adjudications à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À TERREBONNE

Résolution n° CC-110628-3523

ATTENDU l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 31 mars 2011, de réaliser le projet de construction d'une école primaire à Terrebonne;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU le comité de sélection formé par la Commission scolaire pour l'évaluation qualitative de firmes professionnelles (résolution n^o CC-110524-3499);

ATTENDU les appels d'offres publics n^{os} 190AO-950 (en architecture), 190AO-951 (en ingénierie mécanique et électrique) et 190AO-952 (en ingénierie structure et génie civil);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'une école primaire à Terrebonne :

En architecture : Yves Woodrough Birtz Bastien Beaudoin Laforest

En ingénierie (mécanique et électrique) : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.

En ingénierie (structure et génie civil) : Dessau inc.

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
Résolution n^o CC-110628-3524

ATTENDU l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 31 mars 2011, de réaliser le projet de construction d'une école primaire à Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU le comité de sélection formé par la Commission scolaire pour l'évaluation qualitative de firmes professionnelles (résolution n^o CC-110524-3500);

ATTENDU les appels d'offres publics n^{os} 190AO-953 (en architecture), 190AO-954 (en ingénierie mécanique et électrique) et 190AO-955 (en ingénierie structure et génie civil);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'une école primaire à Sainte-Marthe-sur-le-Lac :

En architecture : Consortium Grenon Viau Bastien Architectes

En ingénierie (mécanique et électrique) : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.

En ingénierie (structure et génie civil) : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

MANDAT AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Résolution n^o CC-110628-3525

ATTENDU le mandat du comité de gouvernance et d'éthique (rés. n^{os} CC-090825-3115 et CC-100928-3359);

ATTENDU le Règlement sur la procédure de traitements des plaintes (SIP-25) de la CSSMI;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE MANDATER le comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer un rapport du traitement et des suivis effectués aux avis et recommandations du protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2010-2011.

Adopté

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n^o CC-110628-3526

Il est proposé par M. Claude Girard

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 20.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-110628-3527

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 30.

PROCÉDURE D'ÉLECTION – MEMBRES ET LES PRÉSIDENTES DES COMMISSIONS D'ÉTUDE ET DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTERNES

Résolution n° CC-110628-3528

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection des membres et de la présidence de chacune des commissions d'études et du comité de gouvernance et d'éthique, des membres des différents comités et des délégués aux organismes externes :

- Identification du poste à combler;
- Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler;
- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents;
- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé;

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués;

DE DÉSIGNER Mmes Marie-France Boyer, Nathalie Joannette, MM. Richard Chaurest et Dominique Robert, tous directeurs généraux adjoints, comme scrutateurs.

Adopté

POSTE DE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ÉDUCATIVE

La présidente appelle les candidatures pour le poste de présidence de la commission d'étude éducative.

Mme Sandra East se propose.

M. Pierre Bertrand se propose.

La présidente clôt les mises en candidature et invite les commissaires à s'exprimer par vote secret.

À l'issue du scrutin, la présidente déclare M. Pierre Bertrand président de la commission d'étude éducative.

POSTE DE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ADMINISTRATIVE

La présidente appelle les candidatures pour le poste de présidence de la commission d'étude administrative.

M. Michel Arcand se propose.

La présidente clôt la mise en candidature.

La présidente déclare M. Michel Arcand président de la commission d'étude administrative.

MEMBRES ET PRÉSIDENTE DES COMMISSIONS D'ÉTUDE

Résolution n^o CC-110628-3529

ATTENDU les commissions d'étude établies par le conseil des commissaires ayant chacune pour mandat d'étudier les dossiers prioritaires et de formuler des recommandations au conseil des commissaires;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DÉSIGNER les commissaires suivants comme membres de la commission d'étude éducative :

Mme Josée Bastien;
Mme Nadine Blais;
Mme Sandra East;
Mme Hélène Farsa;
Mme Estelle Labelle;
Mme Christine Labrie;
Mme Lise Landry;
Mme Guylaine Richer;
Mme Johanne Roy;
M. Pierre Bertrand;
M. Denis Claude Blais;
M. Normand Chalifoux;
M. Claude Girard;
M. Gilbert Guérette;
Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

DE DÉSIGNER M. Pierre Bertrand à titre de président de cette commission d'étude.

DE DÉSIGNER les commissaires suivants comme membres de la commission d'étude administrative :

Mme Johanne Beaulieu;
Mme Paule Fortier;
Mme Danielle Laramée;
Mme Lucie Ouellette;
M. Michel Arcand;
M. Jean Deschênes;
M. Benoît Gagnon;
M. Louis Kemp;
M. Daniel Legault;
M. Michel Phaneuf;
M. Stéphane Racine;
Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent.

DE DÉSIGNER M. Michel Arcand à titre de président de cette commission d'étude.

Adopté

PROPOSITION DE REPORT DES NOMINATIONS

Résolution n° CC-110628-3530

Il est proposé par M. Stéphane Racine

DE REPORTER la nomination des membres du comité exécutif prévue au point 12.1 de l'ordre du jour de la présente séance;

DE REPORTER la nomination des membres des différents comités et délégués aux organismes externes prévue au point 12.2 de l'ordre du jour de la présente séance.

POUR (6) : Michel Arcand, Pierre Bertrand, Benoît Gagnon, Claude Girard, Estelle Labelle et Stéphane Racine.

CONTRE (15) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Sandra East, Paule Fortier, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Christine Labrie, Lise Landry, Danielle Laramée, Daniel Legault, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy.

Rejeté

PROCÉDURE D'ÉLECTION – MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-110628-3531

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection des membres du comité exécutif :

- Identification du poste à combler;
- Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler;
- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents;
- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé;

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués;

DE DÉSIGNER Mme Nathalie Joannette et M. Dominique Robert, tous deux directeurs généraux adjoints, comme scrutateurs.

Adopté

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente appelle les propositions pour les postes de membres du comité exécutif pour les secteurs EST et OUEST de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Pour les trois postes à combler du secteur EST, les personnes suivantes proposent leur candidature :

Mme Guylaine Richer;
Mme Johanne Roy;
M. Michel Arcand;
M. Normand Chalifoux;

M. Louis Kemp.

Pour les trois postes à combler du secteur OUEST, les personnes suivantes proposent leur candidature.

Mme Josée Bastien;
Mme Johanne Beaulieu;
Mme Nadine Blais;
Mme Sandra East;
Mme Lise Landry.

La présidente clôt les mises en candidature et invite les commissaires à s'exprimer par vote secret.

À l'issue du scrutin, la présidente déclare Mme Guylaine Richer, MM. Normand Chalifoux et Louis Kemp élus au poste de membre du comité exécutif pour le secteur EST.

À l'issue du scrutin, la présidente déclare Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East et Lise Landry élues au poste de membre du comité exécutif pour le secteur OUEST.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n^o CC-110628-3532

ATTENDU les dispositions des articles 179 et 181 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les pouvoirs délégués au comité exécutif en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08);

ATTENDU la résolution n^o CC-091208-3184 constituant un comité exécutif de sept membres, incluant la présidente de la Commission scolaire, en plus des commissaires-parents, lequel devant être formé de trois membres provenant des secteurs A et B et de trois membres provenant des secteurs C, D et E;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires;

ATTENDU le résultat des votes tenus pour chacun des postes du comité exécutif;

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE DÉSIGNER les personnes suivantes comme membres du comité exécutif pour les années 2011-2013 :

Mme Johanne Beaulieu;
Mme Sandra East;
Mme Lise Landry;
Mme Guylaine Richer;
M. Normand Chalifoux;
M. Louis Kemp;

en plus de la présidente de la Commission scolaire et des deux commissaires-parents.

DE FIXER la durée du mandat des membres jusqu'à la fin du mandat des commissaires élus en vertu de la *Loi sur les élections scolaires*.

Adopté

COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE
Résolution n° CC-110628-3533

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants membres du comité de gouvernance et d'éthique, à savoir :

Mme Josée Bastien;
Mme Lucie Ouellette;
Mme Guylaine Richer;
M. Normand Chalifoux;
M. Gilbert Guérette;
Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent;
Mme Paule Fortier, présidente.

DE DÉSIGNER Mme Guylaine Richer à titre de présidente de ce comité de gouvernance et d'éthique.

Adopté

COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT
Résolution n° CC-110628-3534

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants membres du comité consultatif de transport, à savoir :

Mme Josée Bastien;
Mme Johanne Roy;
Mme Nadine Blais, substitut.

Adopté

**COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE RELATIONS
PROFESSIONNELLES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES
D'ÉCOLE (ACSQ, ADEL)**
Résolution n° CC-110628-3535

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants membres du comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (ACSQ, ADEL), à savoir :

Mme Paule Fortier, présidente;
Mme Guylaine Richer, substitut.

Adopté

**COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR
L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

La présidente appelle les candidatures pour les postes de membres du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général.

M. Benoît Gagnon se propose.
Mme Sandra East se propose.
Mme Johanne Beaulieu se propose.
Mme Guylaine Richer se propose.
Mme Danielle Laramée se propose.

La présidente clôt les mises en candidature et invite les commissaires à s'exprimer par vote secret.

À l'issue du scrutin, la présidente déclare Mmes Danielle Laramée, Guylaine Richer, et M. Benoît Gagnon, membres du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général, étant entendu que la présidente de la Commission scolaire est d'office membre de ce comité.

COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Résolution n° CC-110628-3536

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants membres du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général, à savoir :

Mme Danielle Laramée;
Mme Guylaine Richer;
M. Benoît Gagnon;

en plus de la présidente de la Commission scolaire.

Adopté

COMMISSAIRES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-110628-3537

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants membres de la commission d'étude des demandes de révision, à savoir :

Mme Josée Bastien;
Mme Sandra East;
Mme Estelle Labelle;
Mme Lucie Ouellette;
Mme Johanne Roy;
M. Denis Claude Blais;
M. Jean Deschênes;
M. Gilbert Guérette;
Mme Corinne Payne, commissaire-parent primaire;
Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent secondaire.

Adopté

COMMISSAIRES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTERNES

Résolution n° CC-110628-3538

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

DE DÉSIGNER, à partir du 1^{er} juillet 2011, les commissaires suivants pour siéger aux organismes extérieurs, à titre de délégués ou de délégués substitués, à savoir :

Comité de sélection des cadres

Paule Fortier, présidente;
Mme Johanne Beaulieu, substitut;
Mme Nadine Blais, substitut;
Mme Lucie Ouellette, substitut;
Mme Guylaine Richer, substitut;
Mme Johanne Roy, substitut.

ABL – Accès Accueil Action – Basses-Laurentides

Mme Guylaine Richer.

Regroupement des commissions scolaires des Laurentides (RDCSDL)

Paule Fortier, présidente;
Mme Guylaine Richer, substitut.

Association canadienne d'éducation de langue d'étude française (ACELF)

Mme Sandra East;
M. Claude Girard;
Mme Guylaine Richer, substitut.

Centre régional d'archives des Basses-Laurentides (CRABL)

M. Claude Girard.

Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Mme Paule Fortier, présidente;
Mme Johanne Beaulieu, substitut.

SODET

Mme Paule Fortier, présidente.

CLD de la MRC de Deux-Montagnes

Mme Sandra East.

Adopté

Mme Johanne Beaulieu quitte son siège à 22 h 50.

MOTION DE FÉLICITATIONS – FAMILLE FARSA
Résolution n° CC-110628-3539

ATTENDU que la famille Farsa est devenue la première famille à recevoir la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale;

ATTENDU que madame Hélène Farsa est commissaire avec nous;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADRESSER des félicitations à madame Hélène Farsa ainsi qu'à toute sa famille pour la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES SEMAILLES

Résolution n° CC-110628-3540

ATTENDU qu'à la fin de la présente année scolaire la directrice de l'école des Semailles prendra sa retraite;

ATTENDU que cette dernière a offert plusieurs années de loyaux services à la CSSMI et surtout depuis la création de cette école de quartier de Blainville;

Il est proposé par M. Stéphane Racine

D'ADRESSER des félicitations à la directrice madame Lise Nadeau pour l'ensemble de son œuvre;

DE FÉLICITER cette dernière quant à l'accomplissement de son mandat, d'avoir inculqué aux jeunes élèves de Blainville des valeurs d'engagement, de coopération ainsi que d'estime de soi;

DE REMERCIER au nom des parents et jeunes du quartier de Blainville madame Nadeau pour la qualité de son travail avec les jeunes et son équipe-école tout en offrant écoute et compréhension aux préoccupations des parents et donc de lui souhaiter une très belle retraite méritée.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉCOLE CHANTE-BOIS

Résolution n° CC-110628-3541

ATTENDU que le 17 mai dernier le réseau du sport étudiant du Québec section Laurentides-Lanaudière tenait son gala méritas annuel;

ATTENDU que le 10 juin dernier le réseau du sport étudiant du Québec à l'échelle provinciale tenait son gala annuel;

Il est proposé par M. Stéphane Racine

D'ADRESSER des félicitations à la direction de l'école Chante-Bois ainsi qu'à l'éducatrice physique madame Nathalie St-Jean pour avoir remporté lors de l'événement régional, et ce, pour la troisième année consécutive, et pour avoir été finaliste lors du gala provincial dans la catégorie : « école primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques & sportives dans son milieu »;

D'ADRESSER des félicitations à l'élève de 6e année Lysanne Vermette pour avoir remporté les honneurs dans la catégorie : « Élève féminine de 6e année ayant le mieux concilié le sport - études et ce, à l'échelle provinciale »;

DE REMERCIER l'équipe-école quant à leur dévouement pour les jeunes élèves.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE

Résolution n° CC-110628-3542

ATTENDU qu'à la fin de la présente année scolaire le directeur de l'école secondaire Liberté-Jeunesse prendra sa retraite;

ATTENDU les nombreuses années de service que monsieur Ugo Leporé a offertes à la CSSMI;

ATTENDU son implication pour les écoles à vocation alternative et notamment pour toutes ses réalisations à l'école secondaire Liberté-Jeunesse depuis son ouverture;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADRESSER des félicitations au directeur monsieur Ugo Leporé, directeur de l'école secondaire Liberté-Jeunesse;

DE REMERCIER monsieur Leporé pour son implication et son dévouement.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE

Résolution n° CC-110628-3543

ATTENDU qu'à la fin de la présente année scolaire le directeur de l'école de l'Aquarelle prendra sa retraite;

ATTENDU que monsieur Michel Parent s'est impliqué pour les jeunes dans divers milieux au cours de sa carrière;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADRESSER des félicitations à monsieur Michel Parent, directeur de l'école de l'Aquarelle;

DE REMERCIER monsieur Parent pour ses loyaux services.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CC-110628-3544

ATTENDU qu'à l'école secondaire d'Oka, on accorde beaucoup d'importance à l'environnement, à l'entraide et au partage;

ATTENDU que l'école secondaire d'Oka s'est vue décerner la médaille de l'Assemblée nationale en reconnaissance du dynamisme et de l'implication communautaire des élèves et de son personnel;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADRESSER des félicitations à la direction de l'école secondaire d'Oka, ainsi qu'à tout le personnel et tous les élèves pour leur dynamisme et leur implication communautaire.

Adopté

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-110628-3545

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE POURSUIVRE la séance après 23 h.

Adopté

Il est 23 h.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-110628-3546

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-110628-3547

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 15.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-110628-3548

ATTENDU la demande de révision présentée par la mère de l'élève (nom), à la suite de la décision de classement en classe spécialisée de type difficulté de comportement pour l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère de l'élève, ainsi que les représentants de la CSSMI;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-65, amendée par CC-071113-2768);

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

DE MAINTENIR la décision de classement en classe spécialisée de type difficulté de comportement pour l'année scolaire 2011-2012.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CC-110628-3549

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-110628-3550

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 45.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-110628-3551

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance après 0 h.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-110628-3552

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 5.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général